

FEDERATION DES AVEUGLES ET AMBLYOPES DE FRANCE

6 Rue Gager Gabillot
75015 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2025

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **FEDERATION DES AVEUGLES ET AMBLYOPES DE FRANCE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans les règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les règles et méthodes comptables de l'annexe précisent que les comptes annuels de la Fédération ont été arrêtés en retenant le principe de continuité d'exploitation.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiqués à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis, nous avons vérifié la pertinence du principe de continuité d'exploitation retenu.

- La note « Compte d'emploi des Ressources » de l'annexe expose les modalités d'élaboration retenues pour établir le Compte d'Emploi annuel des Ressources.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivi par la Fédération, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'établissement du Compte d'Emplois des Ressources, qui font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 du 05 Décembre 2018 et ont été correctement appliquées.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du bien-fondé des méthodes comptables appliquées et de la pertinence de la présentation faite en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

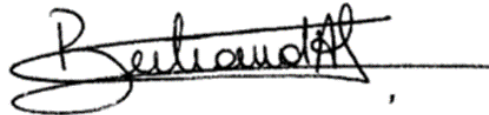
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier, le 09 juin 2026

SAS SENSEA AUDIT

Représentée par Mme Anne-Laure BERTRAND

Commissaire aux comptes signataire

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Bertrand', with a horizontal line extending to the right.

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	148 401	139 090	9 311	15 247
Autres immobilisations incorporelles	17 910	14 643	3 267	9 237
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 450 017		1 450 017	1 450 017
Constructions	6 478 756	2 208 753	4 270 003	4 429 507
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	177 794	177 794		
Autres immobilisations corporelles	431 576	348 055	83 521	100 263
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 074 995	40 475	1 034 520	1 641 592
Immobilisations financières				
Participations	80 019		80 019	80 019
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	313 872		313 872	500
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	10 173 338	2 928 811	7 244 527	7 726 381
Comptes de liaison				
Actif circulant				
Stocks et en-cours	2 901		2 901	3 041
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	65 895		65 895	117 055
Créances reçues par legs ou donations	1 067 861		1 067 861	3 174 314
Autres créances	199 429		199 429	410 770
Charges constatées d'avance	159 596		159 596	39 026
Valeurs mobilières de placement	5 727 702		5 727 702	4 990 049
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 249 005		1 249 005	754 708
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	8 472 390		8 472 390	9 488 963
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	18 645 728	2 928 811	15 716 917	17 215 344



Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	517 717	517 717
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	1 113 236	1 113 236
Réserves pour projet de l'entité	6 544 945	6 544 945
Autres réserves		
Report à nouveau	815 833	790 614
Excédent ou déficit de l'exercice	34 616	25 220
Situation nette	9 026 348	8 991 731
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	8 246	19 181
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	9 034 594	9 010 913
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	2 102 381	4 815 906
Fonds dédiés	2 741 957	1 296 907
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	4 844 338	6 112 813
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	260 880	330 446
Provisions pour charges	75 000	25 000
TOTAL DES PROVISIONS IV	335 880	355 446
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	278 515	393 076
Emprunts et dettes financières diverses	7 918	10 588
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	265 489	274 587
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	320 822	317 234
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	515 596	586 649
Produits constatés d'avance	113 765	154 040
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	1 502 105	1 736 173
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à V)	15 716 917	17 215 344

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels



Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	21 302	21 266
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	453	406
dont ventes de dons en nature	453	406
Ventes de prestations de services	615 298	588 403
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	416 738	525 625
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 169 552	1 168 660
Mécénats	59 175	67 852
Legs, donations et assurances-vie	3 788 030	2 216 018
Contributions financières	19 000	130 030
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	94 566	19 969
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	259 949	145 350
Autres produits	52 174	5
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	6 496 237	4 883 582
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks	140	238
Autres achats et charges externes	1 873 427	1 801 754
Aides financières	940 719	761 705
Impôts, taxes et versements assimilés	137 652	115 409
Salaires	1 079 707	959 563
Cotisations sociales	488 281	417 679
Dotations aux amortissements et dépréciations	214 748	218 476
Dotations aux provisions	75 000	
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	1 705 000	594 239
Autres charges	1 510	5 152
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	6 516 183	4 874 216
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-19 947	9 366
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	3 807	
Autres intérêts et produits assimilés	93 123	198 986
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	96 930	198 986



Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	10 924	14 771
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV	10 924	14 771
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	86 005	184 215
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	66 058	193 581
Produits exceptionnels V		16 719
Charges exceptionnelles VI		134 234
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-117 516
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	31 442	50 846
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	6 593 166	5 099 286
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	6 558 550	5 074 067
EXCÉDENT OU DÉFICIT	34 616	25 220
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		612 214
Prestations en nature	722 975	
Bénévolat	19 393	19 833
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	742 368	632 046
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		612 214
Mise à disposition gratuite de biens	722 975	
Prestations en nature		
Personnel bénévole	19 393	19 833
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	742 368	632 046



Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 15 716 917 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 34 616 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Ainsi, les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999
- la loi n°83 353 du 30 Avril 1983
- le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983
- les règlements comptables :
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs
 - 2018-06 du 05 Novembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif
 - 2022-06 du 04 novembre 2022, relatif à la modernisation des états financiers, homologué par arrêté du 26 décembre 2023, entré en application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 01 janvier 2025, modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Présentation Fédération



Créée en 1917, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France est reconnue d'utilité publique depuis 1921 et rassemble en son sein des militants, des usagers, des professionnels et bénévoles, engagés ensemble pour une plus grande inclusion sociale et économique des personnes déficientes visuelles. Partenaire de premier plan des pouvoirs publics et des élus locaux, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France oeuvre pour l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées visuelles. Elle intervient dans tous les domaines stratégiques permettant l'amélioration de la vie des 1,7 million de personnes touchées par la déficience visuelle en France : éducation, formation et emploi, accessibilité au cadre bâti, à la voirie et aux transports, nouvelles technologies et développement de l'accessibilité numérique, recherche médicale, culture, information et sport.

La fédération rassemble 53 associations membres dont 19 associations militantes de proximité ; 20 associations gestionnaires d'établissements et de services sanitaires ou médico-sociaux spécialisés ; 14 associations à rayonnement national dont 4 spécialisées dans l'édition adaptée, 2 dans le numérique, 8 portant sur des objets ou services spécifiques (sport, recherche, ou culture) ou dédiées à des publics particuliers tels que les parents d'enfants aveugles ou les personnes sourdes/aveugles.

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France s'est fixée comme objectif de permettre une citoyenneté pleine et entière à toutes les personnes aveugles et malvoyantes sans exception, en France comme à l'étranger et ce, à travers :

Le Plaidoyer et l'interpellation des acteurs :

- Par l'analyse, la veille législative et politique et la construction de prises de position dans le champ de la politique du handicap visuel;
- Par la participation aux instances nationales des politiques publiques et sociales du handicap (CNSA, HAS, AGEFIPH, FIPHFP, CNCPPH etc.);
- Par les actions de sensibilisation du grand public et des acteurs locaux, des acteurs du monde économique;
- Par son engagement à l'échelle nationale, européenne et internationale (actions menées au sein du Collectif Français du Handicap Visuel (ex CFPSAA), de l'Union Européenne des Aveugles et de l'Union Mondiale des Aveugles »);
- Par la communication nationale (communiqué de presse, rédaction d'éléments de langage etc.).

La mise en réseau et l'animation :

- Par la mise en oeuvre de partenariat au niveau national;
- Par le soutien y compris financier aux projets de ses membres pour la vie associative, les actions et représentations au niveau local;
- Par le conseil ou la formation aux associations, l'animation de groupes de travail thématiques ou le partage de pratiques professionnelles (emploi, formation, accès aux droits, personnes âgées, sports et loisirs, accessibilité universelle tant bâti que numérique);
- Par des rencontres nationales et régionales;
- Par la diffusion d'outils de communications, d'informations, de témoignages ou d'analyses (bulletins mensuelles, revues etc.);

L'ingénierie (formation) :

- Par la production de fiches techniques, notes explicatives, espaces intranet, d'outils et de guides, de documents de capitalisation et d'analyses de données;
- Par le Centre de formation (Access formation) : formations qualifiantes d'instructeurs en locomotions et autonomie de la vie journalière, ou formations d'expertise dans le domaine de l'accessibilité numérique et du cadre bâti, les transports et la voirie.

La recherche :

- Par son engagement et sa participation à la fondation « Voir et Entendre », première fondation dédiée exclusivement aux handicaps sensoriels.
- Par le soutien à des projets de recherche visant à favoriser l'accès aux livres et à la lecture, ou/et l'accompagnement et la rééducation de personnes déficientes visuelles;
- Par la participation aux projets de recherche d'acteurs de la recherche médicale ou de sciences humaines.

Autres informations

- Au cours de l'exercice 2025, la Fédération a finalisé la convention, signée en date du 8 mars 2025 de mise à disposition gratuite de ses locaux au profit de son association lyonnaise dont la valorisation annuelle est de 33 200€, conclue pour 5 ans. Ces locaux sont situés 14, rue du Général PLESSIER 69002 LYON et sont d'une surface de 166,29 m2.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Changements méthodes comptables



Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis conformément aux dispositions du Code de commerce et au Plan Comptable Général en vigueur, tel que modifié par le règlement de l'Autorité des normes comptables n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers. Ce règlement est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 et a été appliqué pour la première fois par la Fédération au titre de l'exercice.

Ce changement de réglementation comptable, suite à l'application du nouveau règlement ANC 2022-06, entraîne notamment :

- La suppression de la technique de transfert de charges ;
- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- Un nouveau format d'annexe,
- Et la présentation de nouveaux modèles d'états financiers

L'application du règlement ANC 2022-06 n'a pas d'impact significatif sur la présentation des comptes 2025 de l'Association et sur la comparaison des données financières entre les exercices 2025 et 2024.

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

- - Gros oeuvre, architecte et démolition: 20 ans,
- Constructions: 15 à 20 ans,
- Agencements et aménagements: 10 ans,
- Standard et réseau informatique: 3 ans,
- Matériel et mobilier de bureau: 4 à 5 ans,
- Serrurerie: 5 ans,
- Sols: 10 ans,
- Ascenseur: 20 ans,
- Menuiserie: 10 ans,
- Plaques de plâtre: 20 ans,
- Electricité: 20 ans,
- Plomberie: 25 ans,
- Panneaux: 10 ans,
- Matériel informatique: 3 ans.

Les immobilisations financières sont composées:

- de placements financiers inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport soit 80.019 €;
- de deux prêts à deux membres du réseau pour 313 871,55 €:
 - * un prêt de 250 000,00 euros au taux de 2,40% pour 18 mois à compter du 01 juillet 2025;
 - * un prêt de 70 000,00 euros au taux de 2,40% pour 5 ans à compter du 01 juin 2025.
- un prêt consenti à un membre affilié à hauteur de 500 €.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement



Les placements financiers figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition soit 6 418 483 €.

Au 31 décembre 2025, elles ont été évaluées à 6 683 638 € dégageant ainsi une plus-value latente pour 265 155 €. Cette plus-value latente n'a pas été comptabilisée en vertu du principe de prudence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées dans les fonds propres.

La quote-part de reprise des subventions d'investissement sont comptabilisées au compte de résultat pour 10 935 €.

Emprunts

Le montant restant à rembourser au 31/12/2025 est de 276 636 euros.

Provision pour risques et charges

Une provision pour risques et charges a été maintenue à la clôture de l'exercice à hauteur de 50 000 euros correspondant à un litige prud'homal.

La provision de 25 000 euros pour les frais de participation à l'AG a été reprise entièrement. Une nouvelle provision a été constituée pour 75 000 €.

En 2024, une provision pour risque avait été constatée pour 20 446 euros correspondant aux cumuls des congés payés acquis par des salariés lors d'un arrêt maladie. Cette provision a été reprise pour sa totalité.

La provision pour gros entretien de 260 000 euros a été reprise pour 49 120 euros lors de cet exercice. Ainsi, cette provision pour gros entretien est maintenant de 210 880 euros.

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés ne sont pas constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de la Fédération (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3,96 %.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 78.900 euros.

Legs



Les legs sont comptabilisés à la date d'acceptation ou à la date d'entrée en jouissance si celle-ci est postérieure, en l'absence de condition suspensive. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

Les legs acceptés en 2025 sont enregistrés au titre des ressources de la générosité du public. Ils totalisent 3 788 030,31 €, les legs acceptés mais non encaissés sur l'exercice sont inscrits au passif en fonds reportés liés aux legs et donations. Ils s'inscrivent à 2 102 380 € au 31 décembre 2025, contre 4 815 906 € fin 2024.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à 2 741 957 euros.

Contributions volontaires en nature

- La Fédération a bénéficié d'une mise à disposition gratuite d'espaces publicitaires pour un montant de 722 975 € en 2025.

- Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des heures de bénévolat. La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 654 heures, hors réunions d'AG, de CA et de bureau. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 20,12 €/heure correspond à un montant de 19 393 euros.

La valorisation des contributions volontaires a été établie comme suit :

Contributions en travail	Heures de bénévolat	Valorisation du bénévolat
Commission des finances	30	390,00 €
Comité de vigilance	12	390,00 €
Commission 3	6	78,00 €
Commission Canne Blanche	12	156,00 €
Commission collecte	47	611,00 €
Formations projets FDVA	16	208,00 €
Evaluation projet fédéral	218	11 100,00 €
GT Bénévolat	8	104,00 €
Administrateurs référents	200	2 600,00 €
Copil PADV	60	1 776,00 €
Groupe label DV	45	1 980,00 €
TOTAL	654	19 393,00 €

Rémunérations du Commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes sur 2025 sont de 29 844 € TTC.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

L'impôt sur les sociétés de 31 442 € figurant au compte de résultat correspond à l'imposition sur les produits de placements ainsi qu'à l'imposition sur les revenus fonciers.

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2025 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association, s'élève à 48 648 euros.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	146 229	2 172		148 401
Autres immobilisations incorporelles	17 910			17 910
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	164 139	2 172		166 311
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 450 017			1 450 017
Constructions	6 478 756			6 478 756
Installations techniques, matériel et outillages industriels	177 794			177 794
Autres immobilisations corporelles	407 154	24 422		431 576
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 648 592	153 764	727 361	1 074 995
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 162 312	178 186	727 361	9 613 137
Immobilisations financières				
Participations	80 019			80 019
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	500	320 000	6 628	313 872
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	80 519	320 000	6 628	393 890
TOTAL GÉNÉRAL	10 406 969	500 358	733 989	10 173 338

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations			
		Virements		Entrées	
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports Créations
Total immobilisations incorporelles	2 172			2 172	
Total immobilisations corporelles	178 186			24 422	153 764
Total immobilisations financières	320 000		320 000		
TOTAL GÉNÉRAL	500 358		320 000	26 594	153 764

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions			
		Virements		Sorties	
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions Mises hors service
Total immobilisations incorporelles					
Total immobilisations corporelles	727 361	727 361			
Total immobilisations financières	6 628		6 628		
TOTAL GÉNÉRAL	733 989	727 361	6 628		

Commentaires : néant



Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	130 981	8 108		139 090
Autres immobilisations incorporelles	8 673	5 970		14 643
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	139 654	14 078		153 733
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 049 249	159 504		2 208 753
Installations techniques, matériel et outillages industriels	177 794			177 794
Autres immobilisations corporelles	306 891	41 165		348 055
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 533 934	200 669		2 734 603
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	2 673 588	214 747		2 888 336

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	14 078		14 078		
Immobilisations corporelles	200 669		200 668		
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	214 747		214 746		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant



Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	313 872	263 997	49 875
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	65 895	65 895	
Reçues par legs ou donations	1 067 861	1 067 861	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	125 585	125 585	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	45 630	45 630	
Charges constatées d'avance	159 596	159 596	
TOTAL	1 778 438	1 728 564	49 875
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	320 000		
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	6 628		

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine	278 515	122 269	156 246	
Emprunts et dettes financières diverses (1)	7 918		7 918	
Fournisseurs et comptes rattachés	265 489	265 489		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	112 942	112 942		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	149 340	149 340		
Impôts sur les bénéfices	31 442	31 442		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	27 098	27 098		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	515 596	515 596		
Produits constatés d'avance	113 765	113 765		
TOTAL	1 502 105	1 337 941	164 164	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	116 439			

Commentaires : néant



Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	517 717				517 717
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	7 658 181				7 658 181
Report à nouveau	790 614	25 220			815 833
Excédent ou déficit de l'exercice	25 220	-25 220	34 616		34 616
Situation nette	8 991 731		34 616		9 026 348
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	19 181			10 935	8 246
Provisions réglementées					
TOTAL	9 010 913		34 616	10 936	9 034 594

Commentaires : néant



Variation des fonds dédiés - Contributions financières d'autres organismes

Contributions financières d'autres organismes	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Mailing numérique	375 680	225 000				600 680	
Mailing acces au savoir	232 149	380 000	14 557			597 592	
Mailing Communication	430 000	300 000	69 030			660 970	
FDVA - Ministère	8 400		5 250			3 150	
IMAGE TACTILE	11 284		11 284				
MAILING collecte	142 273	200 000	86 479			255 794	
AGEFIPH-CFPS	37 892		37 892				
FONDATION VISIO	18 122		18 122				
Visio AFEST investisst	41 106		17 335			23 771	
Stratégie Séniors de plus de 60 a		600 000				600 000	
TOTAL	1 296 906	1 705 000	259 949			2 741 957	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts



Variation des fonds reportés - Legs et donations

Legs ou donations	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Fonds reportés liquidités	3 174 314	584 004	2 690 457	1 067 861
Fonds reportés liés aux immeubles nets de dettes	1 641 592	153 764	760 837	1 034 519
TOTAL	4 815 906	737 768	3 451 294	2 102 380



Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges	50 000				50 000
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques	280 446		49 120	20 446	210 880
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES	330 446		49 120	20 446	260 880
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires					
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges	25 000	75 000	25 000		75 000
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES	25 000	75 000	25 000		75 000
TOTAL DES PROVISIONS	355 446	75 000	74 120	20 446	335 880

Commentaires : néant



Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations	7 000	33 475		40 475
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 000	33 475		40 475
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients				
Autres dépréciations				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT				
TOTAL GÉNÉRAL	7 000	33 475		40 475

Commentaires : néant



Contributions volontaires en nature

	Répartition par nature de charge	
	31/12/2025	31/12/2024
	Débit	Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)		
TOTAL		
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)		
Espaces publicitaires	722 975	612 214
TOTAL	722 975	612 214
862 - Prestation		
TOTAL		
864 - Personnel bénévole		
Bénévolat	19 393	19 833
TOTAL	19 393	19 833
TOTAL GENERAL	742 368	632 047
	Répartition par nature de ressources	
	31/12/2025	31/12/2024
	Crédit	Crédit
870 - Dons en nature		
TOTAL		
871 - Prestation en nature		
Espaces publicitaires	722 975	612 214
TOTAL	722 975	612 214
875 - Bénévolat		
Bénévolat	19 393	19 833
TOTAL	19 393	19 833
TOTAL GENERAL	742 368	632 047



Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	13	
Agents de maîtrise & techniciens	1	
Employés	6	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL		20

Commentaire



Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	400 000
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Pensions, retraites et assimilés	
Autres engagements	3 500 000
TOTAL	3 900 000

Le montant des autres engagements correspond à :
 BNP PRIVILEGE PRETEUR DENIERS pour 1 500 000€
 BNP SUBR/PRIV VENDEUR IMMEUBLE pour 1 500 000€
 BNP NANTISSEMENT CONTRAT D'ASSURANCE pour 500 000€

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaires : néant



Tableau de subventions d'exploitation

Subventions	Accordées du 01/01/2025 au 31/12/2025	Dont reçues du 01/01/2025 au 31/12/2025	Solde à percevoir
	①	②	①-②
Subvention Image TACTILE -Ministère CULTURE	10 000	10 000	
Subvention AGEFIPH Projets	6 185		6 185
Subvention AGEFIPH dépenses de fonctionnement-Conseil d'Adm*	6 300		6 300
Total subventions d'exploitation	22 485	10 000	12 485



Tableau des concours publics

Nature des concours publics	Accordées du 01/01/2025 au 31/12/2025	Dont reçues du 01/01/2025 au 31/12/2025	Solde à percevoir
	(1)	(2)	(1)-(2)
ETAT-Code du travail - Produits de contributions	331 140	331 140	
ETAT-Ministère - Taxe d'apprentissage	52 177	52 177	
Total concours publics	383 317	383 317	



Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 879	2 670
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 528	87 914
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	187 520	178 501
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 698	30 915
Instruments de trésorerie		
TOTAL	250 624	300 001

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	20 129	58 985
Créances reçues par legs ou donations	1 067 861	
Autres créances	44 611	102 265
Valeurs mobilières de placement	6 292	73 995
Disponibilités		
Instruments de trésorerie		
TOTAL	1 138 893	235 245

Commentaires : néant



Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	113 765	154 040
Produits : - Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL	113 765	154 040
Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	159 596	39 026
Charges : - Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	159 596	39 026

Commentaires : néant



Ventilation des ressources d'exploitation

Ventilation des ressources d'exploitation	Montant
Formations	488 778
Ventes diverses	1 252
Loyers	125 719
Concours publics et subventions d'exploitation	405 803
Dons	1 228 727
Legs	3 788 030
Cotisations	21 302
Reprises fonds dédiés	259 949
Autres produits	52 175
Quote-part de subvention d'investissement	10 935
Reprise sur provisions d'exploitation	94 566
Contributions financières	19 000
TOTAL	6 496 236

Commentaire



Détail des legs, donations et assurance-vie

PRODUITS	Montant
Montant perçu au titre d'assurances-vie	282 840
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article L213-9	851 112
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	701 388
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	3 451 293
TOTAL	5 286 633
CHARGES	Montant
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	727 361
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	33 475
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	737 768
TOTAL	1 498 604
SOLDE DE LA RUBRIQUE	3 788 029



Compte de résultat par origine et destination - CROD 202€

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
1.1 Colisation sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	1 188 552	1 188 552	1 298 690	1 298 690
- Dons manuels	3 788 031	3 788 031	2 190 884	2 190 884
- Legs, donations et assurances-vie	59 175	0	67 852	67 852
- Mécénat			25 134	25 134
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
2.1 Colisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 297 460		1 371 377	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS				
TOTAL	259 949	170 066	145 350	60 175
	6 593 167	5 146 649	5 089 286	3 642 734
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France	2 705 114	2 111 622	2 529 624	1 807 066
- Actions réalisées par l'organisme	940 719	692 364	761 705	533 792
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	756 018	756 018	760 607	760 607
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	56 469			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	353 788	350 419	377 046	361 293
4 - VNC DES ÉLÉMENTS D'ACTIFS CEDES				
5 - IMPOT SUR LES BÉNÉFICES	31 442		50 846	
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	1 705 000	1 705 000	594 239	468 540
TOTAL	6 558 550	5 615 423	5 074 067	3 931 299
EXCÉDENT OU DÉFICIT	34 617	-468 774	25 220	-288 566

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat	19 393		19 833	
Prestations en nature	722 975		612 214	
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	742 368	-	632 046	-
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	742 368	-	632 046	
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTION VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	742 368	-	632 046	-



COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES - EXERCICE CLOS AU 31-12-2025				RESSOURCES PAR ORIGINE		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS PAR DESTINATION		EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCE DE L'EXERCICE		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE				1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
1 - MISSIONS SOCIALES				1.1 - Cotisations sans contrepartie			
1.1.1 Réalisées en France		2 111 622	1 807 066	1.2. Dons, legs et mécénats		-	-
Actions réalisées par l'organisme				Dons manuels		1 188 552	1 298 690
Versements à un organismes central ou d'autres organismes agissant en France		692 364	533 792	Legs, donations et assurances-vie		3 788 031	2 190 884
1.2 Réalisées à l'étranger				Mécénat		-	67 852
Actions réalisées par l'organisme				1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		-	25 134
Versements à un organismes centrail ou d'autres organismes agissant à l'étranger							
2. FRAIS DE RECHERCHES DE FONDS							
2.1. Frais d'appel à la générosité du public		756 018	760 607				
2.2. Frais de recherche d'autres ressources		-					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		350 419	361 293				
TOTAL DES EMPLOIS		3 910 423	3 462 759	TOTAL RESSOURCES		4 976 583	3 582 559
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		-	-
5. REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE		1 705 000	468 540	3. UTILISATIONS DES FONDS DEBIES ANTERIEURS		170 066	60 175
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE				DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		468 774	288 565
TOTAL		5 615 423	3 931 299	TOTAL		5 615 423	3 931 299
				RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN		-	-
				(+/-) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		1 066 160	119 801
				(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		-	10 864
				RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)		289 882	750 305



CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA		
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			Bénévolet	19 393	19 833
Réalisées en France	742 368	632 046	Prestations en nature	722 975	612 214
Réalisées à l'étrangers			Dons en nature		
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	742 368	632 046	TOTAL	742 368	632 046



ANNEXE AU COMPTE EMPLOIS - RESSOURCES

Les méthodes de ventilation des emplois et des ressources ont été arrêtées et validées par le Conseil d'Administration du 9 février 2024.

La méthode de répartition des charges de la FAAF est la suivante :

cette répartition a été effectuée poste par poste en tenant compte soit de l'affectation directe à l'une des missions sociales, soit par affectation en tenant compte des temps effectivement passés par chaque salarié sur chacune des missions sociales.

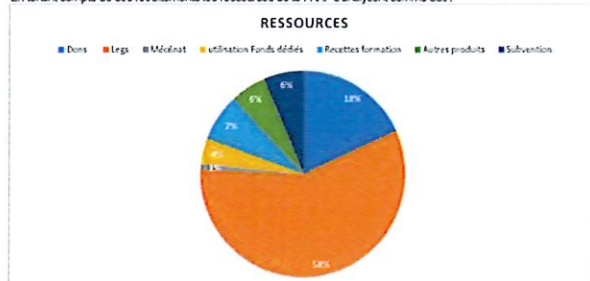
Les frais de fonctionnement sont analysés pour leur valeur « nette » : de la valeur brute retenus dans le

Compte de Résultat par Origine et Destination, sont soustraits :

- Les transferts de charges,
- Les produits et prestations refacturés à des tiers
- Les subventions perçues d'autres organismes pour couvrir des frais de fonctionnement

Ressources

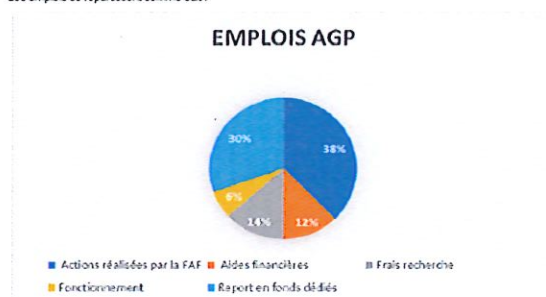
En tenant compte de ces retraitements les ressources de la FAAF s'analysent comme suit :



Produits liés à la générosité du public	
Cotisations sans contrepartie	
Dons	1 188 552
Legs acceptés	3 085 642
Legs cédés au cours de l'exercice	701 388
Mécinat	59 175
TOTAL DES RESSOURCES	5 035 757
Reprises sur provisions	
Utilisation Fonds dédiés	259 949
TOTAL	5 295 707
Produits non liés à la générosité du public	
Cotisations avec et sans contrepartie	21 302
Parrainage des entreprises	
Recettes formation	488 778
Autres produits	370 642
Subvention	416 738
TOTAL AUTRES RESSOURCES	1 297 460
TOTAL PRODUITS	6 593 167

Emplois

Les emplois se répartissent comme suit :



Actions réalisées par la FAF	2 111 622
Aides financières	692 364
5/TOTAL MISSIONS SOCIALES	2 803 985
Frais recherche	756 018
Autres frais de recherche	
Fonctionnement	350 419
Cotisations aux provisions	
Report en fonds dédiés	1 705 000
TOTAL EMPLOIS	2 811 437

Les missions sociales se sont déclinées comme suit :

Répartition des missions sociales	
Vie associative	1 623 150
Plaidoyer	644 435
Accessibilité universelle	349 301
Formation	875 600
Recherche	153 287
Total des missions sociales	3 645 833

Le sous-total missions sociales de 2 811 437 € correspond au point 1 du CROD c'est-à-dire les charges directes par destination.

La ventilation intègre en plus des charges directes (du tableau 1) les autres rubriques indirectes (frais de fonctionnement et reprise de fonds dédiés) des rubriques 3 et 6 du CROD. Le détail figure dans l'onglet correspond à la comptabilité analytique.

Depuis 2024, la Fédération a lancé des investissements pour diversifier ses modes de collecte de fonds, notamment via la collecte de rue et le mécénat d'entreprise. Ces investissements réalisés devraient porter leurs fruits à compter de l'exercice 2026 et des suivants. Notons que l'accompagnement sur le mécénat d'entreprise permet tant la recherche de fonds que la sensibilisation de ces interlocuteurs pour porter notre plaidoyer.



ETAT SEPARÉ DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES PROVENANT DE
L'ETRANGER POUR L'EXERCICE (version synthétique)

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
LIECHTENSTEIN	59 174,72 €

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger de la Fédération des Aveugles de France doit établir en application de l'article 434-4 du règlement ANC n°2022-04 du 30/06/2022 est mise à la disposition du public :

- au siège de l'association, situé au 6 rue Gager Gabillot 75015 Paris

